

Portes Infos

Le journal - N° 15 - Septembre 2010



1^{ÈRE} JOURNÉE
JEUNES p 9

CENTRE
DE LOISIRS p 10-11

VISITE CHEZ
KDI MERLIN p 12-13

PHOTO DE COUVERTURE :
LE JOUR DE LA RENTRÉE DES CLASSES p 4-5

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

SEPTEMBRE

Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

OCTOBRE

Samedi 2, lundi 4 : Chœur

Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres

Samedi 16, lundi 18 : Gauthier

Samedi 23, lundi 25 : Chœur

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois

de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier, maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde, 2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne, 3^e adjoint

(sport, vie associative), le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol, 4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15 et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton, 5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,

6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge, 7^e adjoint

(finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb, 8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland, conseiller municipal délégué

(enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15 le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué, (travaux et marchés publics)

Sacrifier l'Éducation Nationale, c'est aussi sacrifier la République !

La mobilisation des parents, des enseignants, de la municipalité et de tous ceux qui au sein de l'Éducation Nationale entendent faire de l'école publique une priorité, aura porté ses fruits.

Une ouverture de classe à l'école maternelle Anatole France qui fait passer la moyenne de 33 élèves à 25 élèves par classe et le maintien d'une classe à l'école primaire Voltaire -dont la fermeture était envisagée- ont été obtenus dans l'action et le rassemblement de tous.

Cette victoire du bon sens ne masquera pas la politique de restrictions budgétaires qui se fait sentir dans le pays et qui appelle à faire d'autres choix. À investir dans l'Éducation Nationale pour former les citoyennes et les citoyens de demain et donc à donner aux jeunes, aux parents et enseignants de notre pays, les moyens qui lui font cruellement défaut.

Car sacrifier l'Éducation Nationale, c'est aussi sacrifier la République.

Si enseigner peut être le plus beau métier du monde, messieurs Chatel, Fillon et Sarkozy font vraiment tout pour en dissuader.

Le budget consacré à l'éducation est en baisse. Il s'agit bien là du désengagement continu de l'État de son école publique. Les chiffres sont éloquentes : 16000 postes disparaissent en cette rentrée 2010 auxquels s'ajouteront 16000 autres en 2011... La part du P.I.B. (1) consacré à l'enseignement n'a cessé de reculer en France ces dernières années. Elle est passée de 4,5 % en 1995 à 3,9 % aujourd'hui. En 2006, la France ne figurait plus qu'au 11^{ème} rang des pays de l'O.C.D.E (2) alors qu'elle était au 2^{ème} rang 10 ans plus tôt.

Par rapport à la moyenne de ces mêmes pays, notre niveau de dépenses par élève est inférieur de 5 % pour la maternelle (où le taux de scolarisation des moins de 3 ans est en chute libre) et de 15 % pour le primaire.

Les citoyens doivent prendre la mesure exacte de l'érosion systémique d'une institution jadis jalouée dans le monde entier mais qui assiste progressivement à la destruction de sa raison d'être : un service public d'éducation, en somme ce que la République peut offrir de mieux.

Je veux assurer au nom de l'équipe municipale, les parents d'élèves et les jeunes de Portes-lès-Valence de notre engagement à agir à leurs côtés pour une politique d'éducation nationale permettant la réussite de toutes et tous.



Cette volonté s'inscrit dans les actes comme en témoignent les investissements que nous avons réalisés cette année dans les écoles de la commune et qui sont programmés pour les années qui viennent et dont ce numéro de Portes-Infos se fait l'écho.

(1) P.I.B. : le Produit Intérieur Brut mesure les richesses créées dans un pays pour une année donnée.

(2) O.C.D.E : 34 états sont membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Une journée particulière...

La vigilance et la mobilisation ont permis de maintenir la neuvième classe à Voltaire et de créer une quatrième classe à Anatole France.

Le jour de la rentrée des classes est toujours une journée particulière. Les élèves sont partagés entre nostalgie des vacances et envie de démarrer une nouvelle année. Les retrouvailles avec les camarades de classe ponctuent les premières heures de moments de joie partagée. Mais particulière, la rentrée le fut à Portes pour deux écoles, la primaire Voltaire où il s'agissait d'empêcher la fermeture de la 9^{ème} classe, et la maternelle Anatole France où l'évidence imposait la création d'une 4^{ème} classe. Dans les deux cas, la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et le soutien énergique de la municipalité ont permis d'obtenir gain de cause.



Les parents et les élèves à l'école Voltaire

Judi 2 septembre, école primaire Voltaire : un calicot est apposé sur le mur du préau : "Menace de fermeture de classe". Dès le 31 août, par un courrier adressé à l'Inspecteur d'Académie, le maire, Pierre Trapier, tirait la sonnette d'alarme. « *Au regard des derniers éléments en notre possession à ce jour, les effectifs de l'école justifient le maintien, cette rentrée, de la 9^{ème} classe* » écrivait-il. Faisant état de la construction de vingt logements dans le quartier cette année, et d'une

Nicolas Chaffois, Michel Fargier, Pierre Trapier



trentaine l'an prochain, et donc d'une poussée démographique prévisible, le maire soulignait également que pour la rentrée 2011-2012, 48 enfants étaient attendus en CP alors que seulement 40 entreraient en 6^{ème} au collège.

Dans la cour de l'école Voltaire, les enseignants distribuaient un tract expliquant notamment aux parents que, sans la fermeture, le nombre d'élèves par classe serait de 22 à 23 en moyenne et

qu'avec la fermeture, il monterait à 28. Sans oublier que de nouveaux élèves peuvent arriver en cours d'année. Les parents d'élèves, très concernés, feront signer une pétition aux parents qui recueillera 300 noms.

D'autant que le directeur de l'école a procédé à un premier comptage : 208 élèves sont inscrits. Or un "seuil" (comment est-il défini ?) détermine qu'à 205 élèves, la 9^{ème} classe ne fermerait pas.

Prenant la parole après Michel Fargier et avant Nicolas Chaffois, représentant des parents d'élèves, le maire dira notamment : « *Les classes surchargées ne sont pas un critère de la qualité de l'enseignement*



La pétition a été massivement signée

que vous êtes en état d'attendre pour vos enfants. À une logique comptable, nous opposons la logique de la qualité, mais nous avons aussi nos chiffres ! »

Devant la mobilisation des parents d'élèves, les professeurs donnent leurs premiers cours à l'extérieur. Cela tombe bien : il fait beau et l'année commence par des cours d'EPS.

L'arrivée de l'Inspecteur départemental de la circonscription est annoncée pour 10 h 10. La cour de récré se transforme en une pièce de Beckett où l'on attend Godot, mais en vain. Il n'était pas non plus à Anatole France où l'évidence impose la création d'une quatrième classe. Car mettre 99 bambins dans 3 classes, cela relève de l'empilage de pilchards en boîte dans une sardinerie de Douarnenez ! Le maire s'y rendra également, apportant le soutien actif de la municipalité. Il faudra encore attendre 24 h et la réunion

Premiers cours en extérieur





Ronde à la récré

du comité technique paritaire à l'Inspection académique le vendredi 3 septembre pour

que la raison l'emporte : Voltaire garde sa 9^{ème} classe et Anatole France obtient sa 4^{ème} classe.

Dans un communiqué affiché dans les écoles concernées, la municipalité déclare notamment : « C'est une grande et belle victoire pour les enfants, les parents, les enseignants. Le maire, Pierre Trapier, et son équipe municipale tiennent à remercier vivement l'ensemble des parents d'élèves, leurs représentants, les professeurs d'écoles et les directeurs des écoles, ainsi que les personnels communaux, pour leur implication et leur mobilisation auprès des

représentants de l'Éducation nationale.

Tous ensemble, nous avons gagné !

La mobilisation de toutes et tous aura été déterminante pour le maintien de la classe à Voltaire et l'ouverture de la classe à Anatole France et aura nettement pesé dans les choix qu'a fait l'Inspecteur académique.

Ensemble, nous avons fait valoir que les enfants portoises sont l'avenir et qu'ils ont droit au meilleur, à un enseignement de qualité, dans des classes non surchargées.

Vous pourrez toujours compter sur l'équipe municipale pour être à vos côtés et agir dans le sens de l'intérêt collectif. »

Une dernière visite avant la rentrée

Elus et techniciens s'étaient donné rendez-vous ce jeudi 26 août afin d'effectuer une visite des écoles de la ville. L'équipe municipale entendait être, de nouveau, sur le terrain pour suivre les travaux de rénovation dans les écoles portoises. D'importants efforts ont été faits pour rattraper le retard et procéder à de nombreux travaux dans les écoles. Ces derniers résultent de choix opérés par la majorité municipale, lors du vote du budget en mars 2010, consistant à faire de l'éducation et de la qualité de l'accueil des enfants dans les écoles, une priorité. Les moyens budgétaires de la commune ont ainsi permis entre autres (la liste est loin d'être exhaustive) :

- Ecole Fernand Léger : création faux-plafond acoustique pour 5 900 € TTC + rénovation étanchéité toiture terrasse et renforts d'isolation pour 19 200 € TTC + remise en conformité du système d'éclairage avec économies d'énergie et réfection de 2 classes (225 heures de travail en interne par les services municipaux) ;
- Ecole Joliot Curie : remplacement de 2 portes d'entrée principale par pose de 2 portes métalliques à rupture de pont thermique avec système de renforcement de sécurité pour les enfants pour 11 250 € TTC ;
- Groupe scolaire Voltaire : prévision projet sur 2 à 3 ans pour 350 000 € TTC de changement de l'ensemble des menuiseries bois par de l'aluminium à rupture de



Les élus et les techniciens

pont thermique avec vitrage type 4 saisons (isolation renforcée et intelligente) avec pose de volets roulants électriques ; reprise partielle des enrobés de la cour.

- Ecole Anatole France : programme sur 3 ans de réaménagement complet en bâtiment BBC (chiffrages en cours)

Il est à noter enfin qu'à ces travaux s'ajoute la construction d'un nouveau restaurant scolaire à Joliot Curie.

LES EFFECTIFS PAR ÉCOLE

Maternelles

Anatole France : 99 (4 classes)

Pasteur : 106 (4 classes)

Jean Moulin : 88 (3 classes)

Voltaire : 141 (5 classes)

Total effectifs maternelles : 434

Primaires

Fernand Léger : 119 (5 classes)

Joliot Curie : 255

(11 classes + 1 CLIS)

Voltaire : 208 (9 classes)

Total effectifs primaires : 582

Total des effectifs : 1016

Premier repas dans le nouveau restaurant scolaire

Impossible de louper ce moment historique des premiers convives au nouveau restaurant scolaire de l'école Joliot-Curie. Celui-ci a fière allure, avec son architecture en bois ondulant comme une douce vague.

À l'intérieur, dans l'odeur suave du melon qui est l'entrée du jour, le sourire est de mise. Le personnel de service aussi, attentionné pour ces petits écoliers, semble satisfait de travailler dans ces nouvelles conditions.



Un été bien utilisé

Beaucoup de voiries ont été entièrement remises à neuf !

La période estivale, avec une circulation moins dense, fut l'occasion d'effectuer d'importants travaux de voirie et d'entretien sur la commune. 80 % de la somme allouée à ce type de travaux par le budget communal voté en mars 2010 a été ainsi utilisée. Les autres travaux, comme les plantations de végétaux sur les rues Descartes et Paul Vaillant-Couturier, quasiment achevés, se feront à l'automne.

Petit tour d'horizon.

■ Rue Descartes

C'est un gros chantier qui connaît son achèvement. À finir : la signalisation horizontale au sol et verticale ainsi que les



plantations de végétaux. La circulation sur cette longue voie est sécurisée grâce à des plateaux traversants.

Coût global des travaux : 566 615 € ttc

■ Rue Gabriel Péri

Si les deux rues précédentes faisaient l'objet d'une réfection totale avec même



une conception différente de la voirie (nouvelle place donnée aux déplacements cyclistes, aménagement paysager, plateaux traversants...), les travaux effectués rue Gabriel Péri font partie des travaux d'entretien qui font qu'une ville est un peu comme la mer, un chantier sans cesse recommencé. Sur cette rue qui fait la jonction entre la rue Descartes et l'avenue du Général de Gaulle, un tapis d'enrobé tout frais a été posé.

Coût global des travaux : 53 000 € ttc

■ Rue Paul Vaillant-Couturier

Même scénario que pour la rue Descartes

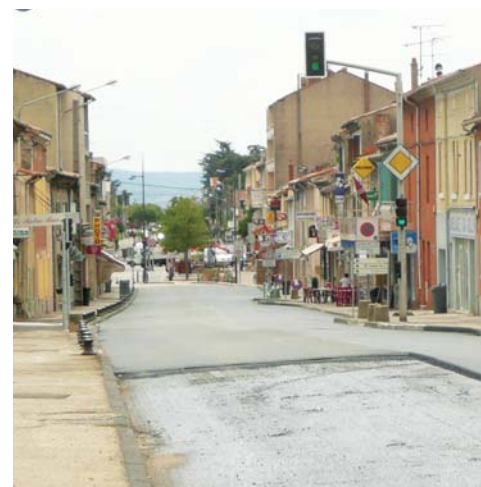


où, là aussi, trois plateaux traversants ont été installés.

Coût global des travaux : 396 740 € ttc

■ Rue Jean Jaurès (centre-ville)

Lors de plusieurs réunions, des Portoais s'étaient plaints du mauvais état de la chaussée rue Jean Jaurès. Or, cette voie n'est pas communale. Il s'agit de la D7, ancienne Nationale 7, et est donc du ressort du Département. La



municipalité est intervenue pour que les travaux soient effectués. Ce qui fut chose faite cet été avec le rabotage de l'ancienne chaussée et la mise en place d'un tapis d'enrobé de 4 cm de la station Agip à la place de la mairie. Cet automne, les travaux devraient se poursuivre rue Jean Jaurès Sud et avenue du général de Gaulle pour atteindre le giratoire sud.

D'autre part, à même la chaussée, le panneau rappelant qu'il est interdit de circuler à plus de 50 km/h dans une agglomération, a été marqué de façon suf-



fisamment importante pour qu'il ne passe pas inaperçu. Espérons qu'il sera respecté... D'autres améliorations pour sanctionner la vitesse excessive seront mises en place prochainement.

■ Terminal du bus du collège Jean Macé

Le terminal du bus desservant le collège



Jean Macé se trouvait jusqu'à présent face à la Halle des sports. Cet emplacement s'est révélé peu pratique, voire dangereux. Il a donc été déplacé à l'angle de la rue Jean Macé et de la route de Beauvallon, toujours face au collège.
Coût des travaux : 59 900 ttc

■ Rue George Sand

Cette rue qui porte le nom de ce grand écrivain français qui fut la muse de Mus-



set, Chopin et tant d'autres, connaît, grâce aux travaux effectués cet été, une nouvelle jeunesse. Les bordures, les trottoirs et la chaussée ont en effet complètement refaits.

Coût global des travaux : 68 700 ttc

■ Chemin de la Houppé

Ce chemin relie la D111 à un quartier situé sur le troisième plateau constituant la géologie portoïse. Son aménagement n'était pas un luxe car ce chemin, fort pentu, ne disposait même pas de fossés pour l'écoulement des eaux. C'est chose



faite. La route a également été refaite.

Coût des travaux : 34 000 ttc

■ La petite loco du quartier Ouest

Chaque année, elle est bichonnée et remise à neuf par une des équipes du ser-



vice voirie de la municipalité. Après l'équipe du quartier Sud, puis l'équipe du quartier Ouest, l'an dernier, l'équipe du quartier Nord s'en est donné à cœur joie pour la rafraîchir en y installant notamment de nouvelles plantations.

■ Aménagement du parvis du temple



Le parvis du temple a également été entièrement refait cet été avec pose de bancs, marquage de place de parking et bacs pour végétaux qui seront plantés ultérieurement.

■ Un dépôt minute à l'école Joliot-Curie

Cet été également un dépôt minute, bien pratique pour les parents amenant leurs enfants à l'école, a été aménagé face au nouveau restaurant de l'école Joliot-Curie.



Il y a 66 ans, Portes se libérait.

Émouvante commémoration de la libération de la commune, le 30 août



Lors du dépôt de gerbe des anciens combattants

Le 30 août 1944, Portes se libérait. Elle se libérait elle-même. Foyer intense de résistance, cette libération est la conclusion logique des actions menées par la compagnie René Ladet.

Les Portois n'ont pas manqué ce rendez-vous pour cette commémoration qui célèbre un jour qui leur a rendu la liberté. Il est vrai que le tribut payé par la ville fut lourd, comme le rappela Guy Debard, président du comité d'entente et de liaison des anciens combattants : en plus de ses dix-huit victimes civiles, quatre Portois sont morts pour la France au cours de la campagne 1939-1940, treize sont morts dans les rangs des F.F.I. et quatre en

déportation. Leurs noms sont gravés sur le monument aux morts du square René Ladet, dans le parc Louis Aragon, le poète qui fut aussi un ancien combattant des deux guerres et un résistant drômois, à Saint-Donat où il s'était réfugié dans la clandestinité.

Avant les dépôts de gerbes et après l'allocution de Guy Debard, le maire, Pierre Trapier, rappela « *qu'il y a des jours d'Histoire qui sont des moments à part entière de la conscience humaine* ». Revenant sur les quatre années d'oppression que connut la commune, il déclara : « *Pendant ces cinquante mois, notre cité aura traversé, avec notre pays tout entier, la nuit de la compromission et de la trahison.* »

En cet été 2010 les valeurs de notre République, celles qui figurent sur le fronton de la mairie "Liberté, égalité, fraternité" ont été gravement remises en cause. À ce propos, le maire déclara : « *Nous ne pouvons pas accepter les propos accréditant aussi les vieux mensonges populistes d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et livrant ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.*

Ce n'est pas pour cela que les sentinelles de notre liberté, nos frères et camarades résistants, dans la diversité de leur origine, de leur nationalité aussi, se sont battus. »

À l'issue de la cérémonie, au nom du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, il remit, dans la salle des mariages de la mairie, le diplôme d'honneur à des anciens combattants de l'armée française.

taire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, il remit, dans la salle des mariages de la mairie, le diplôme d'honneur à des anciens combattants de l'armée française.

LES RÉCIPENDIAIRES

Les récipiendaires des diplômes d'honneur aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale :

Joseph Brun,
Antoine Cacchia,
Marius Durand,
Paul France,
Ulysse Haon,
Michel Mousseff,
Jean Ripert,
André Sansorny,
Marcel Berbiguier,
Raymond Cluze,
Raymond Etienne,
Jean Migliaccio,
Jean Perez,
Marcel Roger,
Emile Terras,
Felix Bonetti,
Alfred Delsol,
André Fine,
Georges Guerrier,
Mathias Minodier,
Henri Ravix,
Marcel Rognon,
Guisepe Venezia.

Les récipiendaires du diplôme d'honneur en mairie



Un beau succès pour la première "Journée jeunes"

Une idée qui vient des jeunes et réalisée par eux.

Plus de 1500 jeunes ont participé le samedi 28 août à la première "journée jeunes" sur le parvis de la mairie. Un bel exemple de partenariat entre différentes structures, un bel exemple également de diversité.

Comme le dit Ali Chaabi, conseiller municipal délégué à la jeunesse : « Cette idée vient de la volonté des jeunes d'avoir une

manifestation en période où l'offre culturelle est plutôt mince, c'est-à-dire fin août. »

Ce souhait a été porté par l'AJAP (Association Jeunesse Active Portoise), une jeune association née en mai 2008 dont la vocation est de « *participer à la construction de projets et d'activités d'animation, de loisirs, d'éducation, culturelle et sportive afin que chacun(e) puisse participer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire* ». Cette ambition fait le tour des MJC du canton (Portes, Beaumont, Etoile), remonte jusqu'en mairie. L'idée est adoptée. Se monte alors un partenariat associant l'AJAP, les MJC, le CIPD, la Sauvegarde, la mairie de Portes, le Conseil régional Rhône-Alpes.

Des équipes se fédèrent. On les verra, très jeunes et très actives, tout au long de cette journée avec leur tee-shirt bleu pétrole frappé du sigle "organisation". Et de ce côté là, tout fut tiré au cordeau, quasiment à la minute près dans la rotation des différents groupes (heavy métal, r4nb, les slammeurs, breakdance, rap) qui se sont succédé jusque la nuit déjà tombée depuis quelques heures. Marquée sous le signe de la prévention et s'adressant à un public jeunes (et n'étant pas forcément cadres chez L'Oréal, même s'ils le valent bien...), la buvette sans alcool présentait des prix on ne peut plus démocratiques avec des sandwiches à 1,5 € et des boissons à 1 €.

Cette journée a permis à nombre de groupes du canton de s'exprimer en public sur une scène. Et l'on se dit qu'il fourmille de talents, ce canton ! La programmation, effectuée par les jeunes eux-mêmes, a offert une importante palette de diversité dans les styles. Une journée qui fut une belle photographie de la jeunesse qui, lorsqu'on lui donne sa chance, montre qu'elle sait la saisir avec brio.



De plus en plus de monde !

Le succès du centre de loisirs se confirme de vacances en vacances.



Les chiffres parlent d'eux mêmes : avec une moyenne de 99 enfants (4/5 ans et 6/14 ans confondus) accueillis chaque jour en juillet et de 62 en août, le centre de loisirs confirme d'année en année la progression de sa fréquentation. C'est là le signe que le travail engagé depuis plusieurs années est reconnu largement.

Ceci tient aussi au fait que le centre de loisirs s'appuie sur un projet pédagogique : l'enfant est respecté (on ne lui impose pas les activités), il est responsabilisé (au travers des différentes tâches du quotidien, dans les activités), il est accompagné (l'ani-

mateur ne fait pas à sa place, il est présent, aide, oriente, suscite l'envie). En un mot, l'enfant est acteur de la vie qu'il mène au centre de loisirs. Leurs vacances, ils les construisent eux-mêmes. D'où ce temps d'expression sur les activités désirées et la réalisation de leur journée ou demi-journée. Quant aux activités, elles sont valorisées par des expos, des démonstrations, des représentations. Enfin, un moment est accordé au temps de parole du-



Avec des matériaux de récupération

rant lequel l'enfant fait le bilan de la journée. En un mot, tout en respectant ses rythmes de vie, le centre de loisirs, favorisant l'apprentissage de la vie en groupe, responsabilise l'enfant et l'apprend à exercer sa citoyenneté. Parmi les activités proposées durant cette



Sur le tatami pour l'initiation au judo

On dirait le regretté jeu "Intervilles"...



On confectionne les tabourets pour le centre de loisirs.



Un o-soto-gari de maître !



Euh ! Désolé, il y a faux départ !



Plaisirs de l'eau sous la canicule



Après l'effort, le réconfort

Repas dans la bonne humeur

période estivale, notons, outre les désormais classiques que sont le graff, la piscine et la nage avec palme, la tchaka balle et le théâtre, un jeu de piste dans le bois de La Chaffine, la création artistique pour l'ameublement du centre de loisirs avec des matériaux de récupération, l'initiation au judo, sport éducatif par excellence. Nouveauté à caractère créatif cette année, en août : l'initiation à la photo 3 D avec Sandrine Magnette, une artiste. Il y eut aussi des sorties

pour une journée à Peaugres, au Parc Jouvet, dans le Nyonsais, à Roquemaure pour jouer Indiana Jones, à l'aquarium d'Allex, au Grau-du-Roi, au lac de Marandan, au parc de Lorient, à Montélimar, des minicamps à Alboussière, à Beaufort-sur-Gervanne, à Viviers, à Réaumont en Isère, aux Tourrettes. À chaque fois, pour les enfants, ces séjours leur permettent, tout en développant des activités de loisirs, d'être en contact direct avec la nature.

Une petite fête dans le préau de l'école Voltaire



En visite chez KDI-Merlin

Une entreprise qui a besoin du fret ferroviaire pour ses longues poutrelles d'acier.



Les élus et les responsables de l'entreprise

Fin juin, les élus ont visité l'entreprise KDI-Merlin (*) dans la ZI de La Motte où elle est installée depuis 47 ans. Une visite où il fut question, à plusieurs reprises, des "wagons isolés" qui, en terme de fret ferroviaire sont capitaux pour l'entreprise. Une visite que pourront également effectuer les Portoais dans le cadre de la semaine de l'emploi organisée en novembre par le service économique de la Ville.

Merlin était l'enchanteur du ménage. À cette époque, ce qu'on appelait "les arts ménagers", censés libérer la femme de tâches domestiques fastidieuses et ingrates, tenaient salon annuel à Paris. Le bricoleur ou le jardinier peuvent encore trouver leur bonheur chez Merlin, devenu depuis 1996 KDI-Merlin. Mais là n'est pas -n'est plus - l'essentiel de l'activité de cette entreprise.

C'est en 1963 que l'entreprise quitte Saint-Donat pour s'installer à Portes pour des raisons de choix stratégiques et géographiques dans lesquels la combinaison des modes de transports joue un rôle essentiel. En 1990, Usinor la rachète ; en 1994, c'est au tour d'Arus ; et enfin en 1996, arrive le groupe allemand KDI (Klöchner Distribution Industrielle).

KDI est leader de la distribution de produits métallurgiques et de fournitures associées, en France et en Belgique. Avec une gamme de

65 000 références stockées sur 76 plateformes dont celle de Portes-lès-Valence), KDI est au service de la plupart des secteurs de l'économie : la construction, les travaux publics, l'industrie, l'énergie, l'aéronautique, la construction navale, la distribution spécialisée, les services, les collectivités. KDI présente une offre



Poutrelles d'acier..

On dirait une sculpture avant-gardiste...



constamment adaptée aux besoins d'une clientèle diversifiée de 60 000 clients, PME, et grands groupes, serruriers, métalliers, tuyauteurs, chaudronniers, industriels, distributeurs spécialisés, constructeurs métalliques, entreprises de BTP, collectivités.

L'entreprise portoise a une superficie couverte et non couverte de 7 ha (dont 35 000 m² de stockage d'acier et 3 centres de coupe), y compris les parkings. Le bâtiment-mère est aujourd'hui loué pour deux de ses étages, le reste étant vide. Elle emploie 8 personnes, avec les approvisionneurs et les commerciaux, 57 personnes travaillant directement à l'exploitation. Vingt-deux camions y sont réceptionnés chaque jour, de six heures à une heure du matin. Leur rayon



Ici, le train entre directement dans l'entreprise.

d'intervention est d'environ de 500 km et desservent 28 sites. Mais les poutres de 21 m et de 23 m ont besoin du fret ferroviaire, et donc des "wagons isolés" aujourd'hui menacés. De trois à cinq wagons isolés effectuent cette tâche de transport quotidiennement. Si ceux-ci disparaissaient, ce serait le recours obligatoire au convoi exceptionnel avec mottards. Bonjour la fluidité de la circulation ! Ce qui a pu impressionner dans cette visite, c'est justement qu'une voie de chemin de fer entre directement dans l'usine. Un peu comme une sorte de cordon ombilical... Comme le diront les responsables du site, « KDI-Merlin a joué la carte de Valence car

le site est bien placé ». C'est pourquoi trois millions d'euros ont été investis en 2006 dans des travaux qui ont duré six mois. Les produits traités par KDI-Merlin proviennent essentiellement de l'Europe. Travaillant sur de l'acier, elle est dépendante directement des cours mondiaux qui ont tendance en cas de crise à jouer au yoyo. D'où la nécessité d'adapter au plus juste les stocks. Mais, avis à nos lecteurs, ils pourront s'en rendre compte de visu en novembre et bénéficier des explications détaillées des responsables du site.

Bernard Fillet

(*) La délégation municipale conduite par Pierre Trapier, maire, était composée de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie, Martine Guillermin, maire-adjointe, Huguette Hély, Nicole Brunet-Roussier, conseillères municipales, Joëlle Mariac, responsable du service économique. Elle a été reçue par Jacky Chazel, directeur du site et Karim Ali Ben Ali, directeur logistique.



Un pont de levage de poutrelles

Un salon de coiffure près de Fitness

Ambiance cosy. Sur les murs blancs relevés d'habiles virgules mordorées de pinceaux, il y a ses toiles, comme des fenêtres de couleurs vives. Nous sommes chez Caroline Thouillot, dans le salon de coiffure "Eden by Rocksthair" qui jouxte le Fitness.

En place depuis le 7 juillet, cette jeune femme de 34 ans, maman de deux filles, est native de l'Ain et plus précisément des Dombes, cette belle région où les oiseaux ont trouvé leur éden, entre étangs et campagne.

Elle commence son apprentissage de coiffeuse à 18 ans, après avoir hésité avec les Beaux-Arts, comme en attestent les peintures du salon. Chez son maître d'appren-

tissage, entre 1994 et 2000, elle passera son CAP et son BP (brevet professionnel). Il y a 10 ans, elle arrive dans la Drôme et y restera. Dans des locaux appartenant à Fitness, elle gère cette enseigne dont la "maison mère" est à Livron.

« C'est un plaisir pour moi ce travail, dit Caroline, car c'est un travail de contact et où on est obligé de se renouveler sans cesse en suivant les tendances de la mode. Je vais essayer de renforcer le côté chaleureux d'accueil des clients, de le personnaliser plus encore. »

Dames, messieurs et enfants sont les invités de ce salon. Si on vous dit que, lors du shampoing, un bac massant est offert, alors...



Le Viet Vu Dao, un art martial vietnamien

Avec l'habit traditionnel des paysans vietnamiens

Lors de sa dernière assemblée générale, le club portoais de Viet Vu Dao a changé de président. Il s'agit désormais d'Alexandre Bertrand qui pratique cet art martial vietnamien depuis plus de six ans et qui est l'un des plus anciens adhérents du club. Une occasion de présenter cet art martial. Notons que pour les arts martiaux et les sports de combats, Portes est bien fourni avec le judo, le ju jitsu et les deux formes de boxe, anglaise et américaine.



Avec les armes (à gauche, le nouveau président du club)

Le Viet Vu Dao est l'art martial traditionnel vietnamien. Dans cet art martial, il y a la racine Mars, du nom du dieu de la guerre. Mais qu'on se rassure, les gens qui pratiquent un art martial sont plutôt des calmes et des pacifiques. On le pratique à tout âge, dès l'enfance. Il permet de développer la souplesse, le sens de l'équilibre, la maîtrise de soi et comme tout art martial, il repose sur le respect du partenaire.

À l'appui d'une légende, les anciens établissent la naissance du Viet Vu Dao, à l'époque des Mings (XV^e siècle). Cet art martial vietnamien se distingue aussi par la tenue de ses pratiquants, le Vo Phuc, composée d'une veste blanche et d'un pantalon noir. Cette tenue évoque plusieurs significations, d'ordre historique et philosophique. La première

explication, historique, vient des paysans vietnamiens qui passaient leur temps à travailler dans des rizières. Ils avaient alors constamment les jambes dans de l'eau boueuse, et pour cela ils avaient adopté un pantalon foncé (noir) car moins salissant. En contre partie le Viêt-nam est un pays où il fait extrêmement chaud et comme les couleurs foncées attirent la chaleur, ils avaient adopté une veste claire (blanche) pour s'en protéger. Cette tenue est donc un rappel à la mémoire de ce peuple. On retrouve là un des aspects du salut aux Maîtres et aux Aînés. Une autre explication voudrait que le blanc symbolise le ciel et le noir la terre.

Le club portoais, présent à chaque forum des associations propose des démonstrations basées sur des attaques, des défenses à mains nues ou avec armes (fléau, bâton, tonfa et sabre) et des techniques de projection dont la plus spectaculaire est sans doute la prise en ciseaux par les jambes ! Le club compte aujourd'hui 56 adhérents. Au fil des ans, il s'est étoffé et est l'un des plus importants de la région.



Un sport qui se pratique aussi au féminin

Pour tout renseignement, contactez Stéphane Christophe au 06 21 33 33 57 ou Alexandre Bertrand au 06 82 90 80 87. Site web : <http://vietvudao-drome.blog4ever.com>

Mail : vvdportoais@hotmail.fr

Les cours ont lieu à la halle des sports (1 rue Jean Macé), salle des cordes.

Horaires : cours enfants : les mercredis de 18 h à 19 h (cotisations annuelles : 69 €), cours ados/adultes : les lundis, mercredis et vendredis de 19 h 30 à 21 h (cotisations annuelles : 135 €)

Les stages USEP de l'été



Organisés par l'USEP et encadrés par les éducateurs sportifs de la municipalité, les stages d'été, qui ont fait suite à ceux de la Toussaint, des vacances de février et de Pâques ont rassemblé 24 enfants la 1^{ère} semaine, du 5 au 9 juillet, et 18 la 2^{ème} semaine, du 12 au 16 juillet. Tous les âges étaient représentés. Après l'accueil des enfants à 8h30, la journée était consacrée aux activités sportives, soit à la halle des sports, soit au gymnase Delaune ou encore à la piscine. À cette période, la canicule sévissait, ce qui n'a pas départi les jeunes Portoais de leur dynamisme. Et tous gardent un excellent souvenir de leur sortie à la rivière artificielle de St-Pierre de Bœuf (42) où éclats de rire et sensations fortes étaient au rendez-vous.

Les nouveautés de la rentrée

Des activités nouvelles pour et avec les Portoïs

Ayant obtenu son agrément centre social en février, la MJC (association loi 1901) démarre cette saison 2010-2011 en mettant le paquet sur son projet social et culturel pour et avec les Portoïs. En témoignent les nouveautés qui apparaissent dès cette rentrée.

■ La formation de base à la langue française.

Elle consiste à reprendre les fondamentaux de la langue et de donner les outils essentiels pour savoir s'exprimer dans la vie courante : se présenter devant un employeur, passer son permis de conduire, aider ses enfants dans la vie scolaire, se servir d'un ordinateur... Chaque personne, avec une simple adhésion à la MJC, peut participer à trois séances. Les référentes sont Pascale Sudan, Viviane Nouar et une équipe de bénévoles. Michèle Le Roux et Patrice Delhoume interviendront également ponctuellement. Les mardis et vendredis de 14h à 16h plus le samedi de 9h à 11h. Démarrage le 1^{er} octobre.

■ Langues étrangères

À l'italien dont les cours donnés par Maddalena Natale (cotisation 100 € pour les Portoïs, 110 € pour les extérieurs), s'ajoute un cours d'espagnol qui se tiendra le samedi de 9h à 11h au club Ambroise Croizat. Il sera donné par Maria Caron (même tarif que pour l'italien). La MJC dispose d'une chorale occitane fort dynamique. Des cours d'occitan sont donc donnés par Henri Garnier, les jeudis de 17h à 18h30 (cotisation 11 €).

■ Ateliers arts et créations

Autre activité nouvelle proposée par la MJC, ces ateliers offrent un cycle de 15 séances de bricolage, d'activités manuelles, de découverte de techniques (macramé, art floral) pour passer un moment ensemble. Un bon moyen de sortir de chez soi, de rencontrer les autres. Du reste, la MJC propose d'aller chercher les personnes qui ne peuvent se déplacer de manière autonome. Intervenants : Claude Pé martin, Françoise Bessy (Cotisations / 15 € pour les quotients ABC, 30 € pour les quotients DEF et 50 € pour les autres).

■ Les randonnées

- **Les jeudis après-midi** : rendez-vous devant la MJC pour un départ à 13h précises. Randonnées autour de Portes dans un rayon de 20 à 40 km. Référents : Etienne Buffard, Jossette Gandrillon, Roland Chantre.

- **Les dimanches** : sorties à la journée, une fois par mois. Prévoir de 5 à 7h de marche. Les randonnées sont préparées et reconnues par des bénévoles éclairés. En hiver, une sortie raquette est prévue ainsi qu'un week-end en fin de saisons. Référents : Pierre Oriol et Roger Astier.

Cotisation (pour les 2 types de randonnées) : 13 €. Un certificat médical d'aptitude est exigé. La nouveauté, en cette rentrée, c'est qu'une formation à la conduite des randonnées sera effectuée ainsi que des stages de mise à niveau et une formation au secourisme.

Les lundi 20 et 27, les mercredis 22 et 29 septembre de 19h à 21h (12 personnes maxi) un stage de formation de base sur l'utilisation de la boussole et de la carte est organisé.

Participation : 10 €.

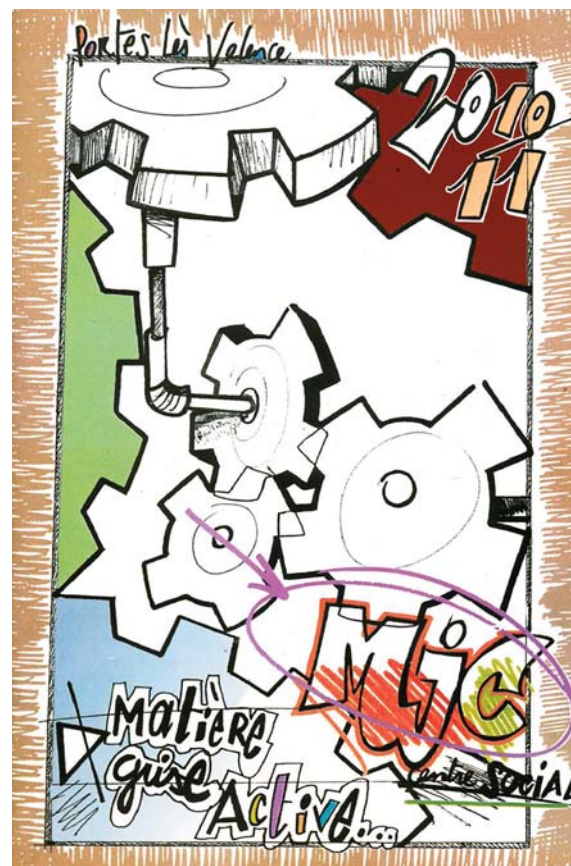
■ On y danse, on y danse...

- **La danse orientale** (animée par Najette Zaïdi les vendredis de 19h à 20h à la Halle des sports) est une activité déjà bien ancrée à la MJC. Cette année, trois nouveautés, qui permettront à la fois de voyager et de se retrouver ensemble.

- **La danse country.** Le chapeau n'est pas obligatoire... C'est une danse collective qui donne le goût des voyages. Animée par Joëlle Millot, les vendredis de 19h à 20h30 à la MJC.

- **La danse de société.** Latines, rock, viennoises, etc., de quoi épater vos amis dans les soirées dansantes. Animée par William Divol, les vendredis de 20h30 à 22h à la MJC.

- **Les danses du Brésil, danses du monde.** Elles viennent du continent africain ou du



Brésil, elles s'appellent samba, maracatu, forro, coco funk, salsa. Animé par Patrice Peirera, les mardis de 19h30 à 21h à la MJC. Cotisation pour toutes ces danses : 115 € pour les Portoïs et 125 € pour les extérieurs.

■ Les sorties familles

Après une sortie à la Biennale de la danse à Lyon et à Villars-les-Dombes au parc des oiseaux, rendez-vous le dimanche 20 février pour une sortie raquette et luge dans le Vercors et le dimanche 3 juillet pour tâter la température de la Méditerranée en Camargue. Mais la nouveauté, c'est le souhait de la MJC-Centre social d'organiser des sorties culturelles au "féminin". Marseille devant être la capitale européenne de la culture en 2013, trois sorties sont prévues : le samedi 2 octobre, le samedi 12 mars et le samedi 26 juin.

Une bataille tout azimut contre l'ambroisie

Un vrai problème de santé publique !

L'ambroisie, tout comme la raviolo de Romans ou la pogne, est une spécialité locale. Mais cette ambroisie qu'il ne faut pas confondre avec celle qui, combinée au nectar, fit les délices des dieux de l'Olympe, est une plante urticante, développant des allergies, avec une puissance digne d'une bombe atomique.



L'ambroisie est devenue un problème de santé publique. Cette année encore, la municipalité a fourni d'importants efforts pour lutter contre ce fléau. Les services techniques de la Ville sont intervenus le long des chemins communaux, quartier Les Lacs et ex-bicross (terrain Pomarel) proche Bartholdi ainsi qu'au nouveau bi-cross et dans des parcelles communales dans divers quartiers. L'entreprise Teyre est passée avec une épareuse (une sorte de débroussaileuse). De plus, les services

techniques coupent l'ambroisie ponctuellement dès qu'un endroit sensible est signalé. D'autre part, des courriers de sensibilisation ont été envoyés à l'ensemble des exploitants agricoles avec plaquette explicative afin de remédier à ce problème et de leur demander d'intervenir sur leurs parcelles cultivées. En outre, un courrier du même type va partir en direction des lotisseurs-aménageurs afin qu'ils traitent leurs terrains en attente d'être vendus ou leurs emprises encore en friche.

Mobilisation pour un moustique

Le 19 Juillet un piège pondoir est détecté positif pour le moustique *Aedes Albopictus* sur la commune, sur l'aire de service située sur l'A7 (sens Sud-Nord). L'aire jouxte un quartier de la commune, constitué essentiellement de maisons individuelles.

Un traitement larvicide de l'ensemble des gîtes situés sur l'aire de service est réalisé par l'Entente Interdépartementale de Démoustication le 22 juillet à la demande de la DGS (Sous direction Prévention des risques infectieux, Bureau des risques infectieux et de la politique vaccinale).

L'ARS a procédé à l'information de la commune de Portes-lès-Valence et a participé à l'opération de traitement anti-larvaire ainsi qu'à la sensibilisation des habitants du quartier.

Le vendredi 13 août, un nouveau piège pondoir est détecté positif sur l'aire de service de Portes-lès-Valence situé sur l'A7 (sens Nord-Sud). Cette aire de service se trouve entourée d'une bordure boisée, puis de champs. Le traitement anti-larvaire est réalisé le 16 juillet.

Le mardi 17 août un piège pondoir est dé-

tecté positif. Le piège se situe au nord-est du lotissement qui se trouve entre l'aire d'autoroute (sens Sud-Nord) et la voie ferrée. De l'autre côté du chemin de fer se trouve la partie sud du centre ville de Portes (bâti beaucoup plus dense).

L'enquête entomologique est réalisée le mercredi 18 août en complément d'un traitement anti-larvaire dans le domaine public et privé. Le traitement adulticide s'est réalisé le jeudi 19 août au matin.

Le mercredi 18 août, le service environnement et santé de l'ARS DT 26 a informé par mail et par téléphone la commune du traitement insecticide qui sera réalisé le lendemain. Une affiche d'information est rédigée par l'ARS puis transmise à la mairie en fin d'après-midi.

Le maire de Portes-lès-Valence décide de la faire distribuer aux habitants du quartier concerné et de la faire afficher par des agents de la police municipale.

Le jeudi 19 août à 5h45, l'insecticide est brumisé à l'aide d'un véhicule, mis à part quelques fenêtres restées ouvertes aucun problème n'a été rencontré. À 9h30, les

agents de démoustication et deux agents de l'ARS diffusent des plaquettes d'information aux habitants du secteur concerné : quelques maisons vides, quelques gîtes possibles remarqués. Des traitements anti-larvaires sont appliqués (piscine non entretenue, retour de congés des propriétaires, regards, poteaux anti stationnement non bouchés...).

Les affiches diffusées le 18 août, ainsi que la communication réalisée au mois de juillet ont été très efficaces : les habitants sont déjà informés et font preuve d'un comportement accueillant, voire exemplaire d'après les agents de l'EID.

Un autre relevé de piège a été effectué le vendredi 20 août.

Présent en France depuis de nombreuses années, ce moustique, venu d'Asie du Sud-Est est bien connu des scientifiques et des services de santé. La réaction et la participation des habitants du quartier qui n'ont cédé à aucune panique qui, du reste, n'a pas lieu d'être, a été remarquable, ainsi que la réactivité des services de la commune. Ce qui n'a pas manqué d'être souligné par les services préfectoraux.

La bibliothèque redémarre.

Des nouveautés au rendez-vous

■ Le "mercredi des petits" reprend dès octobre. Des lectures d'albums, des comptines, des jeux de doigts, des contes sont proposés aux enfants dès sept ans et à leurs parents. Voici les rendez-vous de ce dernier trimestre de l'année : mercredis 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre.

■ Les ateliers multimédia, gratuits, commencent aussi dès octobre (sur réservation).



tion). Ces ateliers sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Ils se déroulent le samedi de 10 h à 11 h 30. En voici le programme :

- ❖ Initiation à l'informatique (2 séances) : samedi 23 et samedi 30 octobre 2010, samedi 23 et samedi 30 avril 2011
- ❖ Création de personnages de mangas : samedi 20 novembre 2010
- ❖ Création d'une adresse électronique : samedi 18 décembre 2010

❖ Mes photos numériques : samedi 22 janvier 2011

❖ Navigation sur Internet (2 séances) : samedi 1^{er} et samedi 26 février 2011, samedi 18 et samedi 25 juin 2011

❖ Création d'un blog : samedi 19 mars 2011

❖ La musique : télécharger, copier, graver : samedi 21 mai 2011

■ La bibliothèque accueille une conteuse en octobre pour nous faire peur, clin d'œil à Halloween. Il s'agit de Sylvie Delom qui présentera "Les contes de la peur". Qu'ils soient effrayants ou drolatiques, ces contes parlent du temps où la nuit grignote peu à peu le jour. Tout commence à la Fête des morts et jusqu'aux premiers jours de l'Avent : squelettes et diabolins profitent de leur liberté pour danser leur farandole macabre et grotesque. Drôle, tendre, sensible, cruelle, la conteuse enchaîne des histoires aussi étranges que passionnantes. De sa voix parlée ou chan-



Sylvie Delom



tée, avec un formidable sens de l'improvisation.

■ La bibliothèque recherche également des ados (12-16 ans) qui voudraient participer à la création d'un blog, faire de la radio et organiser une interview de l'auteur de BD Tito.



Tito

teur de BD Tito, très célèbre pour sa série de BD nommée "Tendre banlieue". Le groupe préparerait avec Magali Rotouillé et l'auteur un échange par mail pour au final rencontrer l'auteur au mois de décembre. Les ateliers commenceront en octobre le mercredi après-midi. Il y aura 4-5 séances de 1 h à 1 h 30.

Renseignements, contacts :
04 75 57 40 65

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Grâce à l'implication des animateurs de quartier et des Portoï, la démocratie participative, priorité de la municipalité, vit et fait bouger les choses dans notre ville. La création de 2 conseils de quartier supplémentaires participe du vivre ensemble, dans un esprit collectif. C'est aussi grâce à cette démarche que la majorité municipale est à l'écoute permanente des besoins des habitants. Depuis peu, certains, dans l'opposition de droite, s'investissent dans ces conseils de quartier. C'est la preuve de l'efficacité de la démarche. Regrettons toutefois que d'autres, apolitiques de droite, continuent de dénigrer l'initiative, en boycottant délibérément ces lieux de démocratie et d'échanges au motif qu'ils ne veulent pas donner de "bonnes idées à la municipalité"... L'intérêt des portoï, dans la diversité de leurs opinions, compte manifestement peu pour eux. C'est vraiment regrettable ! Pour leur part, les élus de « Portes citoyenne » continueront de travailler avec vous, au service de tous les Portoï-e-s.

La bataille pour le Rail... continue !

L'histoire de Portes-lès-Valence est intimement liée à celle des cheminots. Pourtant depuis plusieurs années, l'activité ferroviaire sur notre commune décline lentement. Mais cela pourrait bien changer dans un avenir proche.

Plusieurs critères sont réunis qui mettent Portes dans une situation très favorable pour réactiver le transport ferroviaire de marchandises :

■ Le Grenelle de l'environnement : le développement des modes de transport doux est au cœur de ces accords. Après le temps des annonces vient celui des actes...

■ La situation géographique du site : idéalement placée au cœur de la vallée du Rhône, Portes est aussi en tête de ligne pour l'Italie via le sillon alpin (ligne Valence-Grenoble-Chambéry). La proximité du port et de l'autoroute A7 ajoute encore à la pertinence de Portes comme lieu d'une plateforme multimodale.

■ Le soutien de la population et des élus : les 2500 signatures de la carte pétition et les actions du maire dans ce sens en attestent, la majorité des citoyens Portoï veulent plus de trains !

■ Le travail du syndicat CGT cheminot de Portes : un dossier très complet a été présenté au cabinet du ministre Borloo, à la direction SNCF... Tout le monde salue la qualité et la pertinence de ce travail, mais les décisions tardent à venir.

La conjonction de ces paramètres joue en faveur de l'aboutissement de ce projet qui est vraiment "gagnant-gagnant" que ce soit en matière d'emploi ou d'environnement. La seule inconnue reste la position des personnes décisionnaires dans ce projet (Direction SNCF, Ministère, etc.).

Cédric Abonnenc, conseiller municipal, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". groupecrc.portes@yahoo.fr

Les leçons de la rentrée

À l'heure des réformes fiscales et sociales injustes, la mobilisation forte contre toutes les atteintes aux libertés, contre la haine de l'autre parce qu'il serait différent, le manque de considération de nos aînés à nos jeunes, reste la seule solution populaire et alternative pour ne pas accepter le démantèlement de nos valeurs humaines et sociales.

Alors non ! Nous n'avons pas à recevoir de "leçons" de l'Etat car en tant qu'élus locaux, nous subissons le manque de moyens alloués aux collectivités et nous, sur le terrain, vivons les difficultés de nos administrés qui subissent souvent très durement les conséquences de décisions gouvernementales.

À la place qui est la nôtre, nous développons dans notre ville les solidarités nécessaires au "bien vivre ensemble" !

Chacun dans nos secteurs respectifs, nous tentons de souder les initiatives solidaires, nous écoutons, et en particulier nous donnons les moyens aux associations si nécessaires aujourd'hui, nous portons des projets communs et à ce titre je voudrais ici remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans nos associations, nos clubs quelques soient les activités proposées et notamment tous ceux qui ont œuvré pour que notre "Week-end des Associations" soit une réussite !

Une belle leçon de vie commune que nous allons continuer ensemble...

Claude Campagne, maire-adjoint, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Politique Nationale

Pierre Trapier dans son précédent édito, s'est ému que notre groupe ne parle pas de politique nationale. Il voudrait bien nous voir moins attentif à sa politique communale pour nous éviter de vous faire part de ses erreurs.

Nous ne rentrerons pas dans son jeu, ce qui ne nous empêche pas de faire de la politique. D'ailleurs certains d'entre nous, membres du Nouveau Centre depuis 2009 œuvrent dans cette formation dont Geneviève Girard à la fonction de déléguée départementale. Notre groupe est uni dans son opposition et s'exprime d'une seule voix sur les sujets qui lui semblent importants de porter à votre connaissance.

Pierre Trapier, représentant de l'état de part sa fonction, devrait être plus objectif, mais sa couleur politique lui interdit tout discernement. Il tient toujours des propos que la sagesse politique et le sens de l'intérêt général devraient modérer.

Encore une fois, lors de la commémoration du 66^{ème} anniversaire de la libération de notre commune le 30 août, il n'a pu s'empêcher de tâcher son discours de critiques qui n'avaient pas leur place dans cette cérémonie. Nombreux ceux qui dans l'assistance, en ont fait la remarque et cela est vraiment désagréable qu'à chaque prise de parole en public notre maire se sente obliger de tirer à vue sur l'action gouvernementale.

Enfin, "Libre Opinion" des colonnes des groupes politiques, allez vous lire ! Mais cette liberté d'expression n'existe pas à Portes-lès-Valence, vous aurez constaté la réponse à notre colonne avant même que celle-ci ne soit publiée. À moins bien sur que notre remarque ne les dissuade !!! Pour cette fois ci seulement !!!

Bonne rentrée à toutes et à tous, septembre sera chaud.

Le groupe de l'opposition Portoïse - groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

LES CONSEILLÈRES MUNICIPALES MEMBRES DU CCAS SE SONT MOBILISÉES

Conformément à la loi n°2004-626 du 30 juin 2004, le maire est tenu d'insérer un registre nominatif (remis à jour chaque année) des personnes âgées et des personnes handicapées, et/ou isolées afin de pouvoir déclencher le dispositif "canicule" (niveau de veille du 1^{er} juin au 31 août de chaque année). Cette année, les élus siégeant au CCAS se sont mobilisés en appelant personnellement ces personnes figurant sur le registre "canicule", afin de s'assurer qu'elles ne couraient aucun risque, de leur donner quelques conseils par la même occasion, et surtout d'être à leur écoute.

"LA SEMAINE BLEUE" DU 18 AU 24 OCTOBRE

La Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, appelée Semaine Bleue, est un moment privilégié de la vie associative.

Cet événement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu.

En voici le programme pour Portes : **Lundi 18**, 16h30 - Animation musicale aux Géronnines (par le groupe "Charly"), à 20h30 au Train-Cinéma : "Victor".

Mercredi 20, 20h30 au Train-Cinéma, "La Tête en friches".

Judi 21, 14h30, spectacle en direction des seniors de l'agglomération valentinoise (Espace Liberté St-Marcel-lès-Valence). Animation proposée par le CLIC (Comité local d'Information et de Coopération), à 16h30, animation musicale aux Chênes (groupe "Charly").

Vendredi 22, 14h30, spectacle inter-établissements réservé à tous les EHPAD et structures d'accueil de personnes âgées du Grand Valentinoise. Animation proposée par le CLIC, à 15h, animation musicale au foyer Louise Michel (groupe "Charly"), à 20h30 au Train-Cinéma, "Victor".

Samedi 23, 20h30, soirée conte au Train-Théâtre et Yannick Jaulin (gratuit pour les Portois à partir de 60 ans. Inscription préalable au CCAS).

Dimanche 24, 14h au Train-Cinéma "La tête en friches", à 16h30 au Train-Cinéma, "Victor".

Lundi 25, 20h30 au Train-Cinéma, "La tête en friches".

LES AIDES DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2010-2011 les aides suivantes :

■ aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "E"

■ aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre

■ "Coup de Pouce" destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre

■ aide aux séjours linguistiques organisés par le Collège Jean Macé allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E"

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tél. 04 75 57 95 03

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA FCF À PORTES

Après Condom et après Angers, c'est au tour de notre commune d'accueillir le congrès national de la Fédération des carnavales et festivités de France (FCF). Pour sa quarante-quatrième édition, 250 comités venus de tout l'Hexagone mais aussi des départements d'outre-mer sont attendus ainsi que des délégations belge, allemande et suisse. Les travaux se dérouleront au Train-Théâtre. Deux soirées sont prévues à l'Espace Cristal : le vendredi 8 octobre à 20h30 avec un cabaret d'auteurs-compositeurs-interprètes proposé par la SACEM et le samedi 9 avec une soirée de gala.

AGENDA 21 LA RESTITUTION

Le Forum de restitution des travaux d'élaboration de l'Agenda 21 communal se tiendra au Train-Théâtre le mercredi 29 septembre à partir de 18h30. Il sera suivi de la projection du film "Solutions locales pour un désordre global" de Colinne Serreau.

APPEL À BÉNÉVOLES POUR LE RÉVEILLON SOLIDAIRE

Pour sa 3^{ème} année, le CCAS organise un Réveillon Solidaire le 24 décembre 2010, à l'Espace Cristal.

Cette année, le CCAS affiche une forte volonté de faire participer des bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps pour l'organisation du réveillon. Nous recherchons 5 à 10 portois(es) souhaitant s'associer à l'organisation du réveillon : choix du traiteur, choix du menu, mise en place de la salle, choix et emballage des cadeaux distribués aux enfants à cette occasion, etc...

Les personnes intéressées peuvent contacter au 04 75 57 95 04 ou au 04 75 57 74 75 le CCAS, (Mme Deparday ou Mme Bayle).

Vos nouvelles idées seront les bienvenues ! Le démocratie participative, c'est aussi cela...

DU NOUVEAU AU "PÔLE JEUNESSE" DE LA MJC-CENTRE SOCIAL

Après un été particulièrement intense en activités, le pôle jeunesse de la MJC innove cette année avec des voyages culturels internationaux dans le cadre des relations avec une ville espagnole amenées à se développer. D'autre part un concert se tiendra le vendredi 1^{er} octobre au centre culturel Louis Aragon. La tête d'affiche en sera le lauréat du festival "Les oreilles du renard" du réseau des MJC. Des groupes locaux y participeront. Participation : 5 €.

Une commission jeunes composée de jeunes filles et de jeunes garçons (14-18 ans) intéressés par les pratiques artistiques sera mise en place.

PROGRAMME DU CLUB AMBROISE CROIZAT

Septembre

Vendredi 24 : pétanque à 13h30 au foyer.

Octobre

Vendredi 8 : pétanque à 13h30 au foyer

Du 11 au 16 : Péniscola (Espagne), 5h00, mairie

Vendredi 22 : pétanque

(fin de saison), 13h30 au foyer

Vendredi 22 : soupe au lard

à 19h00 salle Brassens

Les inscriptions pour les repas et sorties ont lieu tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat
11, avenue de la Gare
B.P. 10250 Alixan
26958 Valence Cedex 9

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS

- La Chaffine : 15 octobre
- Les Cigales : 22 octobre
- Résidence d'Italie : 29 octobre
- Descartes : 19 novembre

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Emma Jurevicz--Capelle,
Enzo Testard,
Paul Rossi,
Enzo Philippe,
Eren Topcu,
Théo Duchemann,
Meriem Bouharrou,
Chelsea Offner,
Médine Abidi,
Mattei Crozat,
Loucia Dupret Miguel,
Aya Moukine-Billah,
Raphaël Cao,
Jule Boyadjian,
Mathéo Perdrille

Mariages :

Sébastien Boyer
et Isabelle Palix,
Ahmed Bouzagou
et Catherine Faure,
Philippe Baudemont
et Jessica Raspail,
Vincent Piguët
et Natalie Harwood,
Stéphane Reynaud
et Marielle Curinier

Décès :

Yves Jourdan,
René Bastiani,
Yvette Roman née Galland-Issartel,
Christian Gizard,
Charles Wydauw,
Gracieuse Vaccarezza née Borg

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Dans la ville



AGENDA 21 LOCAL

**MERCREDI 29 SEPTEMBRE
AU TRAIN-THÉÂTRE**

**18H30 : FORUM 21 - RESTITUTION
DE L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21**

20H00 : VERRE DE L'AMITIÉ

20H30 : PROJECTION DU FILM

**“SOLUTIONS LOCALES POUR
UN DÉSORDRE GLOBAL”**

DE COLINE SERREAU



LES FACTURES DE L'ASSAINISSEMENT : C'EST L'AGGLO !

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la compétence “assainissement” a été transférée à Valence Agglo Sud-Rhône-Alpes communauté d'agglomération.

Au mois de mai 2010, vous avez reçu une facture d'eau émanant de la Mairie de Portes-lès-Valence (*compétence communale*). Vous auriez du recevoir également une facture d'assainissement émanant de Valence Agglo Sud-Rhône-Alpes (*compétence communautaire*).

La mise en place de cette nouvelle procédure ayant pris plus de temps que prévu, cette facture vous est parvenue fin août 2010. Les dispositions étant toutes prises, vous recevrez en novembre prochain, une facture d'eau de la Mairie ainsi qu'une facture d'assainissement de Valence Agglo Sud-Rhône-Alpes. Ce nouveau mode de facturation est définitif.